



Rapport du juge en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Rideau Carleton | Ottawa | | |
| Date | Dimanche 30 avril 2023 | Heure de départ | 18 h 30 | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 10 : Pluie (Temp. : 10 °C) | Vent : | 33 km/h Est | |
| État de la piste | Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 2 s) | | | |
| Nombre de courses | 10 | Courses de qualification | Ø | Inscriptions totales 67/70 |
| Total des paris mutuels | \$221,443 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Juge en chef Weber Michael | Juge associé Coles Sharla | Juge associé Rourke, Katelynn |
|--------------------------------------|-------------------------------------|---|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges (lésion) du cheval, "DAY DELIGHT", de la Course 7.

Courses :

1. Le conducteur du #3, "ASHLEES SUPREME", (Drew Smyth), prendra part à l'examen de sa stimulation observée dans le dernier droit. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.

4. On a réitéré au meneur du #1, "GRITTY", (Jacques Beaudoin), qu'il devait garder les pieds dans les étriers. Rien à signaler.

5. Le #3, "VICIOUS ALOICIOUS", (Guy Gagnon), a fait une sortie après le poteau de ½ mile et s'est qualifié pour la performance.

L'entraîneur en a été avisé. Ce cheval a été examiné par le vétérinaire AGCO, Dr. L. Berthiaume-Atack et inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (14 jours) pour maladie.

Le #4, "BEST HONEY HANOVER", (Pascal Berube), a subi un bris d'équipement (fer) au poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Le conducteur du #2, "DE CHAIRMAN", (William Roy), s'est vu inscrire sur sa licence un avertissement officiel au sujet de la stimulation dans le dernier droit. Rien d'autre à signaler.

6. Examen de la performance du #9, "OFFICER JONES", (Jimmy Gagnon), qui a fait un bris d'allure au début du dernier droit pendant plus de 25 foulées consécutives.

Le #9 a terminé la course en 7^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) selon la règle 22.27.02 (bris d'allure prolongé) de la CAJO.

Le cheval a par la suite été placé en 8^e position.

Examen de la performance du #1, "DREAMFAIR BJ", (Emil Toth), qui a fait un bris d'allure après le départ et a été en bris d'allure pendant plus de 25 foulées consécutives.

Le #1 a terminé la course en 6^e position et a été placé en 9^e position (la dernière) selon la règle 22.27.02 (bris d'allure prolongé) de la CAJO.

Alors qu'il était en bris d'allure, le #1 a provoqué une obstruction au #6, "ON THE MINUTE MARK", (Robbie Robinson).

Rien d'autre à signaler.

7. Examen de la course entre le #1, "GETYOURLICENSELIAM", (Guy Gagnon), arrivé en 2^e position, et le cheval vainqueur de la course, le #3, "STONEBRIDGE HERMES", (Jacques Beaudoin), dans le dernier droit.

Aucune infraction signalée.

Rien à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune